

REPUBLIQUE FRANÇAISE
 DÉPARTEMENT DE LA CORRÈZE
 COMMUNE DE MEYMAC

Nombre de conseillers en exercice : 19

**EXTRAIT DU REGISTRE
 DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

L'an deux mille vingt-quatre,

Le trois avril à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de la Commune de Meymac, régulièrement convoqué, s'est tenu au nombre prescrit par la loi dans le lieu habituel de ses séances, à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Philippe BRUGÈRE, Maire.

Étaient Présents : Philippe BRUGERE, Anne-Marie AUBESSARD, Philippe AYFFRE, Monique BEAUVY-VIEILLEMARINAGE, Joël BEZANGER, Marie-Hélène CHAUQUET, Etienne COUIGNOUX, Marie-José GUIGNABEL, Catherine NIRELLI, Lionel ROUSSET, Jean-Pierre SAUGERAS, Corinne BRINDEL, Thierry BAILLARD, Sandra CHARRIERE

Avaient donné procuration : Charlotte BOURG à Lionel ROUSSET, David DUMAS à Monique BEAUVY-VIEILLEMARINAGE, Violette JANET-WIOLAND à Marie-José GUIGNABEL, Alain VERMOREL à Jean-Pierre SAUGERAS

Excusé : Mélanie FLAMENT

Date de la convocation : 18 Mars 2024

Secrétaire de séance : Marie-Hélène CHAUQUET

DELIBERATION N° 2024-02-07 A - VOTE DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

Philippe BRUGERE remercie tous les acteurs qui ont activement contribué à faire vivre le tissu associatif meymacois et constate que de nombreuses associations ont limité leurs demandes de versements de subventions aux besoins réels, en tenant compte d'une trésorerie suffisante.

Suite au travail effectué par Catherine BEAUVY, adjointe en charge de la commission associative loisirs, elle invite les élus à voter le tableau de subventions 2024, en indiquant que si des associations venaient à avoir des besoins d'ici la fin de l'année, ou à mettre en place des activités non prévues lors de l'élaboration de leur budget 2024, qu'elles pourront solliciter la municipalité pour le versement d'un complément de subventions à verser, toujours sur la base préalable d'un descriptif des charges et recettes liées.

ASSOCIATIONS	Date réception dossier	2023 attribuée	2023 except	2024 attribuée	2024 except
ABATTOIR BLUES	21/02/2024	300 €		300 €	
ADSL SECHEMAILLES - Club d'aviron		500 €		500 €	300 €
ANACR		100 €		100 €	
ARAM	22/02/2024	200 €		200 €	
ASCEM (école élémentaire)	15/02/2024	600 €		600 €	1 500 €
AMICALE DES SAPEURS-POMPIERS	21/02/2024	1 500 €		1 500 €	
AMICALE DU MONT-BESSOU	21/02/2024	200 €		200 €	
AMICALE PETANQUE LOISIRS	21/02/2024	350 €		350 €	
ANIMEY	09/02/2024	3 000 €		3 500 €	

Accusé de réception en préfecture
 0193-20240405-2024-02-07-A
 Date de télétransmission : 08/04/2024
 Date de réception préfecture : 08/04/2024

ARABESQUE					
			1 000		
ASSOCIATION DES AMIS DE L'ABBAYE SAINT-ANDRE		26 000 €	€	26 000 €	
ASSOCIATION DE GYMNASTIQUE POUR ADULTES	09/02/2024	0 €		100 €	
ASSOCIATION DES DONNEURS DE SANG	21/02/2024	100 €		100 €	
ASSOCIATION "LES ESPOIRS" - EREA - UNSS				100 €	
ASSOCIATION POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE "LA MEYMACOISE"		200 €		200 €	
ASSOCIATION SOCIO-EDUCATIVE DE L'EREA (Foyer des élèves)		200 €			
ASSOCIATION SPORTIVE LES BRUYERES DU COLLEGE					
ASSOCIATION LOISIRS ET SPORTS POUR TOUS	06/02/2024	100 €		100 €	
AU BEAU MILLIEU	17/02/2024			400 €	
CAM FOOTBALL	21/02/2024	7 300 €	1 500 €	7 200 €	1 500 €
CAM HANDBALL	26/02/2024	1 000 €		1 000 €	
CAM RUGBY	28/02/2024	6 200 €		6 200 €	1 000 €
CAM TENNIS	22/02/2024	400 €		400 €	
CATM - TIR					
CEREAL	06/02/2024	100 €		100 €	
CLUB D'ESCRIME DE HAUTE-CORREZE	26/02/2024	400 €	400 €	500 €	
COLLECTIF DYNAMIQUE MEYMACOIS	NEANT	0 €			
COMA		0 €			
COMICE AGRICOLE CANTONAL					
CULTIVER DEMAIN					
DU BLEU DANS LE GRIS	16/02/2024			400 €	400 €
ECO TRIOUZOUNE	21/02/2024			300 €	
FNACA	12/02/2024	100 €		100 €	
FEDERATIONS DES ASSOCIATIONS LAIQUES - FAL 19	04/03/2024	250 €			
FONDATION MARIUS VAZEILLES	21/02/2024	5 000 €	5 000 €	5 000 €	2 000 €
FOSSILE FUTUR					
FOYER SOCIO-EDUCATIF DU COLLEGE		0 €			
GOUPIL-OU-FACE	-				
HAUTE CORREZE AIKIDO					
HAUTE-CORREZE SKATE BOARD (HCSB)					
INSTANCE DE L'AUTONOMIE		2 510 €			
JM France (JEUNESSES MUSICALES DE France)	21/02/2024	100 €		100 €	
LA CRINIÈRE MEYMACOISE	23/02/2024	100 €		100 €	
LA FIESTA MEYMACOISE	07/02/2024	500 €		500 €	
LA FOULEE MEYMACOISE	06/02/2024			300 €	
LA PETANQUE MEYMACOISE		100 €			
LA PLUME VOLANTE MEYMACOISE	NEANT	0 €			
LA PREVENTION ROUTIERE	28/02/2024	80 €		80 €	
LA VALSE DU QI					
LES AMIS DE MEYMAC-PRES-BORDEAUX	22/02/2024	150 €	350 €	200 €	
LE PLANNING FAMILIAL	30/01/2024	100 €		100 €	

Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20240405-2024-02-07-A-DE
Date de transmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024

LES DOIGTS MEYMACOIS	21/02/2024	200 €		350 €	
LES ESPOIRS DU PLATEAU (EREA)		0 €			
LES CONCILIEURS DE JUSTICE	21/02/2024	100 €		100 €	
LES LIEUTENANTS DE LOUVETERIE DE LA CORREZE		100 €		100 €	
LE SON DES ARBRES					
L'ILE DES P'TITS ARTISTES	21/02/2024	100 €		100 €	
MAC TENNIS DE TABLE	17/02/2024	900 €		900 €	
MOTO CLUB MEYMACOIS	04/03/2024	700 €		700 €	500 €
NEW DANCE	22/02/2024	150 €		150 €	100 €
RACES OVINES DES MASSIFS SELECTION	26/02/2024	1 300 €		1 300 €	
RADIO VASSIVIERE	06/02/2024	4 200 €		4 200 €	
SECOURS POPULAIRE					
SOCIETE COMMUNALE DES CHASSEURS	06/02/2024	150 €		150 €	
TELE MILLEVACHES					
VMEH	22/02/2024	200 €		200 €	
TOTAL		65840 €	8 250 €	65 080 €	7 300 €
			74090€		72380€

Les membres du Conseil municipal, **A L'UNANIMITE**, 3 élus ne participant pas au vote, **Alain VERMOREL**, **Catherine NIRELLI** et **Sandra CHARRIERE**, du fait des fonctions qu'ils occupent au sein de certaines associations percevant des subventions communales,

VALIDENT le tableau présenté indiquant les subventions attribuées au titre de l'année 2024, ainsi que les enveloppes supplémentaires exceptionnelles.

La secrétaire de séance,

Marie-Hélène CHAUQUET

Le 03 Avril 2024
Pour extrait conforme
Le Maire de Meymac

Philippe BRUGERE



Accusé de réception en préfecture
019-211913603-20240405-2024-02-07-A-DE
Date de télétransmission : 08/04/2024
Date de réception préfecture : 08/04/2024